

La participation des exclus : Pourquoi ? Comment ?

Séminaire organisé par AIP2-France

11 octobre 2010

Hôtel de Ville de Paris

Compte-rendu des débats

Sommaire

1.	INTRODUCTION DES DEBATS	3
1.1.	INTRODUCTION D'HAMOU BOUAKKAZ.....	3
1.2.	OUVERTURE DES DEBATS PAR GILLES-LAURENT RAYSSAC, PRESIDENT D'AIP2	5
2.	LES AUDITIONS.....	9
2.1.	ANIMER UN PROJET AVEC TOUS LES HABITANTS DANS L'ESPACE PUBLIC PATRICK NORYNBERG	9
2.1.1.	La ville du Blanc Mesnil.....	9
2.1.2.	Un outil d'élaboration de projets avec les habitants ; les ateliers de l'avenir	10
2.1.3.	Les enseignements à tirer	11
2.2.	QUESTIONS ET REMARQUES.....	12
2.3.	DIALOGUE CITOYENS A NANTES, PASCAL BOLO.....	14
2.3.1.	Le contexte.....	14
2.3.2.	Les enjeux	14
2.3.3.	La mission	15
2.3.4.	La synthèse du travail réalisé	15
2.3.5.	Conclusion	16
2.4.	QUESTIONS ET REMARQUES.....	17
2.5.	COLLECTIF K'OSE TOUJOURS, CITOYENS ENSEMBLES ET AUTREMENT	19
2.5.1.	Présentation du Collectif K'Ose Toujours	19
2.5.2.	Présentation de la MRIE et son travail avec K'ose Toujours.....	20
2.6.	QUESTIONS ET REMARQUES.....	22
3.	LE DEBAT.....	25
	LA PRESENCE DES EXCLUS.....	25
	LA METHODE : COMMENT FAIRE COEXISTER REFLEXIONS ASCENDANTES ET DESCENDANTES ?	25
	LE ROLE DES ACTEURS SOCIAUX DANS LES PROCESSUS DE CONCERTATION	27
	LA MOBILISATION DES BENEFICIAIRES DU RSA	29
4.	SYNTHESE ET CLOTURE DES DEBATS	31

1. INTRODUCTION DES DEBATS

1.1. INTRODUCTION D'HAMOU BOUAKKAZ

Adjoint au maire de paris, chargé de la démocratie locale et de la vie associative

« Je devrais me taire, puisque le thème est la participation des exclus. Or, je suis un élu donc je n'arrête pas de participer et en principe, moins je parle, mieux c'est. Pourtant, l'urbanité, comme la nécessité de se positionner me font injonction de vous dire quelques mots. Et de vous dire le plaisir que j'ai à vous recevoir dans cette belle maison de la participation où beaucoup de gens, depuis à peu près 10 ans, font de la participation et de la démocratie locale dans toutes ses acceptions, sinon une marque de fabrique du moins une méthode d'élaboration de la décision publique.

Loin de moi l'idée d'embrasser toutes les problématiques du thème que vous allez traiter ce matin, d'autant que je crois que sur ce thème là comme sur beaucoup, « nous poussons une porte qui ouvre sur un couloir qui ouvre sur des portes ». C'est une métaphore que j'affectionne, je pense qu'elle est vraie dans nos domaines, plus peut-être que dans beaucoup d'autres. La découverte de la capacité de l'autre à nous offrir une autre façon d'envisager la vie, le monde, le quotidien, la façon de résoudre des problèmes et de les poser : c'est une source d'étonnement et d'émerveillement pour qui la pratique au quotidien. Donc ce thème, nous n'aurons pas assez de trois heures pour le fouiller.

C'est un thème extrêmement contemporain et je dois dire avec une certaine gravité que c'est, me semble-t-il, un des défis qui nous sont posés aujourd'hui. Si, nous ne revivifions pas notre démocratie en y ajoutant ceux qui n'y ont pas part, si on ne crée pas les conditions de la résorption de cette coupure, de ce gouffre, de ce ravin entre les « sachants » autoproclamés et les autres, alors les difficultés devant lesquelles nous sommes vont aller en s'aggravant et il est clair qu'une crise, avec une part de violence, ne pourra qu'advenir. Je n'en connais pas le timing, mais je sais que notre société est de plus en plus coupée, stratifiée, divisée en « segments de marchés » en groupes humains qui ne se comprennent ni ne se parlent. C'est bien d'un langage commun qu'il faut parler : il faut redécouvrir un langage commun avec des mots qui veulent dire la même chose pour tout le monde. C'est d'un cadre commun de la discussion qu'il faut accoucher.

Je n'ai pas de solutions toutes faites. J'ai essayé, à la tête de la délégation que je conduis, de créer ce cadre commun, ce socle de règles, permettant la participation accessible à tous. C'est la charte de la participation que nous avons votée l'année dernière au Conseil de Paris. Mais une charte ne vaut rien si elle n'est pas suivie de déclinaisons opérationnelles, d'applications.

Les mots ne veulent pas dire la même chose pour tout le monde et, mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde. C'est ce que nous disait Camus il y a déjà un demi siècle. Trouver donc une règle du jeu qui donne à chacun la certitude qu'il a la même place que n'importe qui à la table du débat, c'est l'objet de la charte : rendre la participation accessible. Accessible en traitant de manière singulière chaque

problématique singulière, cela ne garantit pas la participation, car le prérequis auquel nous sommes confrontés, c'est qu'il est écrit, au fronton de nos mairies « Liberté, Egalité, Fraternité » ; or nous sommes une société extrêmement atomisée. L'universalisme de la France est de plus en plus un vocable creux. Il faut donc trouver ces passerelles, ces médiateurs de confiance qui retissent le lien entre ceux qui sont écartés sur le bord de la route chaque semaine. Il faut trouver les médiateurs de confiance qui vont motiver les personnes sans domiciles fixes à venir participer, même si leur problème c'est de savoir où poser leur valise ; une personne handicapée à venir participer même si dans 80% des cas, la salle ne lui sera pas accessible. C'est là que les associations jouent un rôle très important.

A Paris, nous traitons avec des milliers d'entre elles, et c'est grâce à elles, aussi, que nous tissons cette relation singulière avec chaque singulier. Je tiens beaucoup à cette notion de singularité. Ce n'est pas pour particulariser les gens, mais pour dire que nous avons les moyens intellectuels, politiques, professionnels, d'avoir une réponse adaptée quasiment à chaque problématique. A Paris, la participation touche aussi bien les conseils de quartier que les groupes d'entraides mutuelles organisés par les associations de personnes handicapées psychique, même si nous n'en sommes encore qu'à l'état embryonnaire. Mais nous tenons à associer à l'élaboration de la décision publique toutes ces populations.

En conclusion, je ferais allusion à deux ateliers de nos futurs rencontres de la vie associative et citoyenne qui vont faire écho à votre séminaire :

- **Un atelier « la parole aux sans voix »** qui se veut participatif afin de confronter différentes façons de faire participer ceux qui sont le plus éloignés ; cet atelier est composé de gens de toutes les catégories et notamment de catégories enfermantes (chômeurs de longue durée, personnes handicapées). Durant cet atelier, tous ces gens stigmatisés vont essayer de retourner le stigmate afin de créer des outils, du sens et de porter un autre regard sur leur capacité à interagir sur le débat public.
- **Un atelier sur « l'université populaire de la citoyenneté active »**. Je pense que la grande barrière qui empêche les exclus de participer, c'est l'écart réel ou supposé de formation à l'élaboration de la décision publique. Nous allons donc mutualiser des réseaux d'échange de savoirs, faire converger un certain nombre de pratiques liées à la formation à l'expertise d'usage, afin de monter une université populaire de citoyens. Cela peut paraître ringard, mais je crois au contraire que c'est un outil extrêmement neuf : si on donne aux exclus les moyens de s'approprier les mécanismes de l'élaboration de la décision publique, si on leur donne les moyens de valoriser leur propre expertise d'usage, alors on va rapprocher les exclus du débat public et on aura relevé une partie du défi.

Je vous souhaite un excellent séminaire de travail et je vous remercie du fond du cœur d'être venu si nombreux ici. Ça me rend optimiste car ça veut dire qu'il y a 100 personnes ressources pour tous les projets participatifs à Paris et je trouve ça revigorant.

1.2. OUVERTURE DES DEBATS PAR GILLES-LAURENT RAYSSAC, PRESIDENT D'AIP2

« Je tiens à remercier, au travers de Monsieur Hamou Bouakkaz, la Mairie de Paris qui nous a généreusement proposé de nous accueillir pour ce premier séminaire d'AIP2. C'est une marque supplémentaire de la qualité du partenariat qui lie notre association et la Ville. Merci aussi à toi personnellement Hamou pour ta disponibilité et ton accueil.

Je tiens à vous remercier tous de nous avoir rejoints ce matin. Comme vous le savez, nous n'avions que 60 places à offrir pour, finalement, plus de 100 demandes d'inscription. Un compte-rendu détaillé de nos échanges sera envoyé à tous.

Permettez-moi, enfin, de remercier les membres d'AIP2 qui se sont mobilisés au cours de la dernière année pour préparer ce séminaire : Marc Dubreuil, Lucie Kazarian, Martine Timsit, Gwenaëlle d'Aboville, Sophie Guillain et Charlotte Zuckmeyer. Je salue aussi Joana Janiw qui est à la fois celle qui a « importé » AIP2 en France et qui nous représente au conseil d'administration mondial d'IAP2.

Je vais commencer mon propos liminaire, si vous le voulez bien, par une citation dont la force montre bien l'enjeu de notre réunion :

« Des gens en colère prennent la parole en leur nom, sortent de la marginalité à laquelle les ont contraints des années de résignation gouvernementale, d'hypocrisie caritative et de discours compassés. Tout ça nous renvoie à notre propre histoire politique : la visibilité contre les appels à la discrétion, la colère de l'urgence contre la raison des experts, la conquête des droits contre l'attente des dons ».

Ce texte est extrait d'un document d'Act up de 1998 intitulé « Evidemment, nous en sommes ». Sous son aspect radical, il illustre la problématique à laquelle nous souhaitons nous attaquer aujourd'hui. La question que nous avons à étudier s'énonce simplement : comment faire en sorte que tout un chacun puisse participer activement à tous les processus de participation ?

Cette question, pour être parfaitement précis, ne concerne pas l'auto-organisation des groupes de personnes « sans ressources ou sans droits » ni la mobilisation participante des bénéficiaires de services ou prestations sociales aux fonctionnements de ceux-ci. En fait, la question que nous traitons aujourd'hui n'a jamais été véritablement traitée ; nous en voulons pour preuve la relative difficulté que nous avons eue à inviter des acteurs ayant expérimenté ce que nous souhaitons étudier, à savoir : des processus dans lesquels la participation de toutes les catégories sociales est considérée comme un impératif de base.

Pourtant, nous le savons bien, nous qui sommes des praticiens de la participation, cette question de la participation de tous se pose constamment, dans pratiquement chacune de nos interventions. Combien de fois, n'avons-nous pas entendu dire, comme un gimmick : « ce sont toujours les mêmes qui viennent ! » sachant pertinemment que « ces mêmes » s'ils ne sont pas nécessairement membres de l'élite, ne sont pas non plus des marginaux.

Et, nous le savons aussi, cette question est cruciale. Elle concerne ce que Gilles Pinson, dans le premier numéro de la revue de la DATAR, Territoire 2040, appelle la post-démocratie, c'est-à-dire la démocratie des élites, du moins la démocratie de ceux qui ont spontanément et facilement voix au chapitre.

En effet, la multiplication des scènes de dialogue, qu'il s'agisse de débats publics ou de processus de concertation voire même de consultation, sans parler des enquêtes publiques (il y en a pas loin de 25 000 chaque année en France) risque, si nous n'y prenons garde, de déboucher sur un paradoxe mortel : plus il y aurait de participation, moins les « exclus » seraient présents dans la définition des politiques ou des services publics.

Autrement dit, l'enjeu de notre réflexion est d'éviter qu'une pratique défendue par tous les démocrates devienne l'un des instruments ou des facteurs facilitant le passage à la post-démocratie.

Au contraire, les praticiens de la participation, particulièrement ceux qui sont adhérents d'AIP2, ont pour ambitions de défendre la démocratie dans ses aspects les plus simples et pratiques ; notre champ est celui de la pratique démocratique quotidienne, celui du dialogue entre les parties prenantes.

Cette pratique n'exclut pas le conflit puisqu'il y a, dans le dialogue des parties prenantes, échanges de points de vue et confrontation d'intérêts. Mais cette pratique est indispensable à la définition de politiques modernes. Le document de l'OCDE que vous avez dans le dossier précise bien l'intérêt de la transparence et de la participation pour la qualité des politiques et pour l'efficacité de leur mise en œuvre.

Qui sont les exclus ?

Nous n'avons pas cherché à trouver une expression « scientifique » qui serait à la fois très précise et incontestable. Les exclus, ici, sont tous ceux qui, sauf exception rarissime, ne peuvent participer aux discussions publiques, ni ne savent qu'ils peuvent le faire ou comment le faire. Tous ceux qui n'osent pas, parce qu'ils ont pris l'habitude qu'on parle pour eux – ce que nous risquons en partie de faire ici aussi ; tous ceux qui ne s'y autorisent pas parce qu'ils pensent qu'ils n'ont pas de place dans ces processus ; tous encore qui, bien trop harassés par la lutte pour la survie, ont d'autres chats à fouetter que de savoir par où doit passer le tramway, comment réduire la quantité de déchets ou encore comment lutter contre le changement climatique.

La question de la participation des exclus est une question complexe

Leur non participation permanente le montre assez. Mais, si cette non participation est certainement l'œuvre d'une négligence (de ceux qui organisent les processus comme de ceux qui participent) ou d'une volonté (« que viendraient-ils faire là » ? pensent certains), elle est aussi le fruit de problèmes méthodologiques à la fois internes et externes aux processus de participation.

Je ne prendrai que deux exemples parmi bien d'autres.

Le premier concerne l'identité sociale des exclus. Après tout, ce sont des gens comme tout le monde, justement des M et Mme Toulemonde... à ceci près qu'ils sont pauvres,

précaires, étrangers, jeunes, handicapés ou autre. Finalement, qui sont-ils ? Et qui va être délégué pour porter leur voix ?

Ces questions montrent, au passage, la difficulté de faire des exclus des acteurs de la participation et non des objets. Comme le dirait une jeune chercheuse, dans un papier écrit à propos des mouvements sociaux : « laissez parler les objets ! ».

Parmi nos invités, aujourd'hui, les représentantes du collectif K'ose toujours et de la Mission régionale d'information sur l'exclusion de Rhône-Alpes donnent des indications sur la double dimension de l'identité des participants « exclus », à la fois collective et individuelle, plurielle et délégative.

Autre exemple, celui de l'organisation des exclus. En effet, si, comme nous allons le voir, la dimension collective est essentielle, elle ne va pas sans poser des questions voire susciter des problèmes. Nous savons tous que les processus de participation doivent être accueillant aussi bien aux associations et autres structures collectives qu'à M et Mme Toulemonde qui constituent ce que nous appelons parfois la « société civile non organisée ». Julie Sacca, qui représente ici l'Agence nouvelle des solidarités actives montrera comment elle aide les bénéficiaires du RSA à s'organiser pour participer à la mise en œuvre de ce dispositif d'insertion.

Mais, il n'y a pas d'obligation à la participation

Un autre aspect de la complexité de notre question est de savoir jusqu'où ne pas aller trop loin dans la volonté de participation de tous. Il ne manquerait plus que la participation devienne obligatoire ! En tout cas, nous devons certainement nous méfier d'une sorte d'injonction plus ou moins avouée qui aboutirait à porter un jugement moral, forcément négatif, sur la non participation, conduisant à considérer celle-ci comme la marque d'un mauvais comportement social (une « passivité ») ou une absence de générosité (supposant que le non participant serait une sorte de « passager clandestin »).

Qui porte le désir de participer ?

Finalement, comme nous l'entendrons certainement aujourd'hui, unes des dimensions majeures de notre réflexion est celle de la volonté : volonté d'ouvrir la participation à tous et de l'organiser ainsi, volonté de participer – ou non !

La question que nous posons (comment s'assurer de la participation de tous aux processus ordinaires de participation du public ?) suppose que nous nous intéressons à des processus organisés par des collectivités publiques ou des administrations, plus rarement des entreprises. C'est ce que l'on peut appeler des processus « descendants ».

L'une des réflexions de la MRIE, nous allons le voir, est que ces processus descendants, pour être effectivement ouverts, doivent rencontrer des processus « ascendants » dans lesquels les exclus s'organisent. C'est la raison pour laquelle nous donnerons la parole à ses représentants en dernier.

En effet, avant, il nous semble nécessaire d'entendre le point de vue de ceux qui organisent des processus « descendants », c'est-à-dire ceux qui formulent une

demande de participation à l'endroit des citoyens. Nous entendrons d'abord Patrick Norynberg, directeur général adjoint des services du Blanc-Mesnil, relater l'expérience qu'il conduit depuis plusieurs années dans sa ville pour animer des projets avec tous les habitants ; nous écouterons, après lui, Pascal Bolo qui, en tant qu'adjoint au maire de Nantes chargé des finances, de l'évaluation et du dialogue citoyen, a organisé un dispositif de dialogue citoyen qui est à la fois descendant (c'est la mairie qui est l'organisateur) et ascendant puisque la méthodologie mobilisée a permis, dans le cadre du processus, une quasi auto-organisation de la parole citoyenne.

Ces exemples, encore rares, montrent qu'il est possible d'avancer et de progresser ; la question que nous posons n'est pas une question vaine et, par-dessus tout, elle n'est pas illusoire ou idéaliste.

La problématique du désir de participer se pose aussi plus largement. Ne sont pas en cause uniquement les organisateurs et leurs « cibles » si je peux me permettre de le dire ainsi. Il y a aussi ceux qui sont chargés de diverses missions dans le domaine social : ne sont-ils pas ceux qui devraient, aussi, être mobilisés pour faciliter la participation des exclus ? Yann Fradin, le Directeur général d'Espace un chantier d'insertion qui travaille dans les Hauts-de-Seine, posera et explicitera pendant la discussion, la question suivante : pourquoi ne voit jamais un travailleur social dans les réunions publiques concernant, par exemple, la révision du PLU ?

Avant de passer la parole à Patrick Norynberg, je vous remercie encore, au nom de toute l'équipe d'AIP2, d'avoir répondu à notre invitation et de venir contribuer à cette réflexion qui nous semble essentielle pour la crédibilité et la légitimité des pratiques dont nous sommes porteurs. »

2. LES AUDITIONS

2.1. ANIMER UN PROJET AVEC TOUS LES HABITANTS DANS L'ESPACE PUBLIC PATRICK NORYNBERG¹

Directeur général adjoint des services de la Ville du Blanc-Mesnil

Bonjour à toutes et tous et merci à cette jeune association de m'avoir donné l'occasion de vous raconter l'expérience que j'ai la chance de conduire depuis plusieurs années sur le territoire de la commune du Blanc Mesnil, qui est une ville de 51 000 habitants et qui fait de la question de l'implication des habitants dans la chose publique, une question fondamentale, d'enjeux forts, depuis de nombreuses années.

La commande qu'on m'a passée, si je peux m'exprimer ainsi, est d'essayer de montrer concrètement comment les choses ont pu s'organiser et avec quel type de méthode on a pu conduire un travail participatif avec les habitants.

D'abord je voudrais vous situer, de façon générale, le travail de la ville du Blanc-Mesnil en vous donnant à voir assez rapidement ce que la ville a mis en place dans le temps. Et puis ensuite, m'arrêter plus longuement sur un outil et une démarche que nous avons mis en œuvre pour travailler sur les projets de quartier avec les habitants, notamment au travers de la préparation d'un contrat politique de la ville en utilisant un outil qu'on appelle « les Ateliers de l'Avenir », qui produit des choses intéressantes et permet, dans le temps, de conduire véritablement une démarche avec tous les habitants dont les plus pauvres et les plus démunis. Je terminerai en disant quelques mots sur les enseignements que je peux tirer en termes de méthodes.

2.1.1. La ville du Blanc Mesnil

La ville se situe face à l'aéroport du Bourget, l'autoroute A1 traverse une grande partie de notre territoire. C'est une coupure urbaine très forte : les habitants qui vivent de part et d'autre de l'autoroute A1 étaient depuis longtemps en colère de cette situation de mais aussi des nuisances qu'elle implique. Les habitants, il y a plus de 15 ans, se sont constitués en collectif et ont souhaité faire savoir que la situation n'était pas acceptable et que les pouvoirs publics devaient trouver des solutions. La ville, il y a donc 15 ans, a mis à la disposition de ce collectif, qu'elle a soutenu et aidé, un architecte assez connu dans le milieu, Paul Chemetov, qui a pendant plus d'un an et demi travaillé avec ce collectif d'habitants sur un projet alternatif en vue d'une couverture de l'autoroute A1. Aujourd'hui, cette couverture a été obtenue en partie. Ce n'est pas le projet idéal que les habitants auraient voulu mais c'est une réalisation qui a considérablement amélioré la situation.

La ville s'est aussi dotée d'une charte de la démocratie locale, qui a été le fruit de tout un processus de travail, permettant à plus de 1000 habitants de s'impliquer et de

¹ Auteur de « *faire la ville autrement* » éd. Yves Michel, 2001 et « *Ville, démocratie et citoyenneté : expérience du pouvoir partagé* » à paraître le 3 mars 2011

coécrire ce document. Nous avons aussi toute une série de conseils : conseil consultatif des aînés , conseil local des jeunes, conseil local de la vie associative mais aussi **un conseil de « ville et de voisinage »**. Nous sommes dans une ville où il n'y a pas d'obligations d'avoir des conseils de quartier puisque nous sommes une ville de moins de 80 000 habitants. Nous avons fait le choix, bien avant la loi, de nous inscrire dans ce type de dynamique : « ville » pour parler de l'ensemble des questions du territoire et ne pas enfermer les habitants dans une vision purement « quartier » ; et « voisinage » parce que la proximité compte beaucoup ; elle est importante.

Ainsi, toute une série de dispositions ont été prises. Il y a presque plus d'une vingtaine d'espaces, de lieux de rencontre, d'échanges, qui sont à la fois des espaces qui ont été créés par l'institution « Ville » dans une forme plutôt descendante mais qui sont aussi des espaces qui se sont construits à partir de l'émergence de projets habitants. Il y a ainsi au Blanc Mesnil une volonté des élus de travailler de façon authentique sur ces questions et de faire de la démocratie un moyen et un but pour la gestion locale.

2.1.2. Un outil d'élaboration de projets avec les habitants ; les ateliers de l'avenir

Avant d'être directeur général adjoint du Blanc Mesnil, j'ai longtemps été directeur de la politique de la ville. Dans cette fonction, démarrant en 1998, il m'était demandé de faire le bilan du travail accompli dans certains quartiers sensibles avec les habitants, au titre de la politique de la ville.

A l'époque, la circulaire Jospin fixait le cadre de la préparation des contrats de ville 2000-2006. Je me suis demandé comment travailler cette question avec les habitants puisqu'ils avaient été les premiers destinataires de cette politique : il s'agissait de connaître leurs avis, mais aussi leurs préconisations pour le prochain contrat. J'ai proposé une méthode, « **les Ateliers de l'Avenir** », qui consistaient à réunir les habitants toute l'année 1999, bien en amont de ce nouveau contrat (signé en 2000).

Avant même les ateliers, il a fallu réussir à faire venir les habitants aux deux temps prévus : une soirée et une journée entière de travail. Toute une démarche de terrain, d'activation des professionnels agissant sur le quartier, des associations, des « leaders de quartier » était nécessaire pour expliquer la démarche et ne pas être seul. Il fallait ainsi créer un réseau d'acteurs, convaincus que travailler comme cela avait du sens : qu'il fallait associer en amont les habitants sur les projets qui les concernent. Ces réseaux fonctionnent toujours aujourd'hui et permettent de produire encore beaucoup de choses : des rencontres, des projets, des initiatives, etc. Ces acteurs de « première ligne », en contact quotidien avec les habitants, se rencontrent et travaillent ensemble sur 4 grands quartiers de la ville.

Nous avons ainsi réuni, tantôt dans un quartier, 30 ou 40 habitants, tantôt dans un autre, plus d'une centaine. Les ateliers se conduisent en trois étapes durant deux journées. Nous présentons d'abord les objectifs aux habitants : c'est-à-dire construire ensemble des projets pour améliorer la vie quotidienne du quartier et du territoire, à partir de ce qu'ils pensent et vivent. On explique aussi qu'on veut essayer d'ancrer la démarche dans le temps, que nous ne sommes pas dans l'éphémère mais dans la durée. On fait donc appel à l'implication dans le temps des habitants, s'ils le souhaitent.

Le premier moment (Jour 1, en soirée) est un moment d'expression de la colère : on s'autorise à dire ce qui ne va pas. Les institutions, les agents publics, les professionnels et les élus acceptent d'entendre ces choses qui ne vont pas. On utilise pour cela une méthode de post-it à coller sur les murs (une idée par post-it) qui permet un travail de brainstorming. Avant de se quitter, une synthèse est faite de toutes ces idées, par thématique. On retrouve alors l'expression de la « mal vie » sur le territoire et le quartier. Avant de se quitter, il est proposé aux participants de transformer la synthèse de ces points négatifs en points positifs.

Le deuxième temps (Jour 2, matin) est un temps pour s'autoriser à rêver. Ce n'est pas facile car on ne fait référence qu'à ce qu'on connaît : l'idéal reste alors limité. C'est aussi pourquoi, en général, dans la parole de l'habitant il y a toujours de l'idée et du bon sens, ce ne sont pas des choses de l'ordre de l'inatteignable. C'est faisable même s'il faut du temps pour y arriver.

Le troisième temps (Jour 2, après midi) est le temps du projet. Cette dernière phase est possible grâce aux temps précédents : collectivement, dans la salle, les gens se sont parlés, ont partagé des pensées, ont créé du lien. Ainsi ces deux premiers temps ont créés les conditions qui permettent de se projeter dans l'avenir et de créer un projet collectif. Cet outil permet de créer du **groupe projet**.

Par exemple, un des projets était de créer un lieu pour se retrouver dans le quartier : que les associations, les habitants, etc. puissent se retrouver et faire des choses ensemble. Ce projet s'est concrétisé par une « Maison pour tous » inaugurée en avril 2006 et gérée par une association où les habitants, majoritaires, étaient pour certains présents aux ateliers de l'avenir et qui sont aujourd'hui administrateurs de cette association qui gère un équipement de 1500 mètres carrés avec plus de 500 familles adhérentes.

Un autre exemple est la création d'une régie de quartier : une association d'insertion par l'économique et le travail, dans laquelle on retrouve des habitants qui étaient bénéficiaires du RSA, qui étaient des personnes en souffrance et qui, en s'impliquant dans ces projets collectifs, ont retrouvé une estime d'eux-mêmes, du travail et une place dans l'espace public.

2.1.3. Les enseignements à tirer

Pour finir, je souhaiterais évoquer quelques uns des points essentiels à la réussite d'un tel projet participatif :

- Une volonté politique
- Une méthode
- Un changement de posture : il faut accepter que l'on puisse s'enrichir du point de vue de l'autre. L' élu ou le technicien est finalement moins là pour offrir du service que pour accompagner les projets des habitants. Nos villes, nos territoires, nos institutions : essayons d'en faire des lieux ressources au service des habitants

- Une communication humaine : pour l'instant, celle-ci passe par l'écrit : on invite, on informe par écrit et on fait venir les gens de cette façon. Or, on ne remplacera jamais le bouche à oreille et la relation humaine pour convaincre.

En conclusion, nous étions, au Blanc Mesnil, dans une posture que le titre d'un ouvrage d'Albert Jacquard résume bien : « Je cherche, donc j'apprends ». Nous essayons encore aujourd'hui d'agir pour que les initiatives que nous avons accompagnées se généralisent dans une ville de 51 000 habitants et cela, dans tous les domaines d'activités.

2.2. QUESTIONS ET REMARQUES

Mahmoud ELMI, président de la parole du citoyen.

Nous sommes une association de personnes en situation de précarité. Pour accomplir le dicton « On ne te donne pas la parole, prends la parole », il faut selon nous trois choses : le respect, la dignité et la confiance. Les personnes en précarité ne sont pas des sans-avis, on ne peut pas parler à leur place : la personne concernée doit être associée à toutes décisions qui la concernent. Je ne souhaite pas qu'on parle des « exclus » mais plutôt de « la situation précaire qui exclu », c'est bien la situation qui amène à l'exclusion.

Céline TERGAU, Coordinatrice des Ateliers Territoriaux de Partenaires à la ville de Strasbourg.

Ma question porte sur les méthodes employées : on a bien compris qu'il y a dans la méthode des « ateliers de l'avenir », des temps de travail de type relativement classique, c'est-à-dire, en réunion, autour d'une table. Ce n'est pas évident d'inciter les habitants à faire cette démarche. Ainsi, je voulais savoir s'il y avait d'autres méthodes et notamment en amont : comment on amène les personnes à oser s'exprimer ?

Marion BEN-HAMMO, région Poitou-Charentes

Pouvez-vous nous décrire le type de public participant aux ateliers ?

Karine BESSES, association Arènes

Il y a de nombreux acteurs associatifs qui travaillent à élaborer des projets selon les besoins qu'ils ont constatés sur le terrain. Comment vous associez ces acteurs associatifs et les habitants aux ateliers ?

Eric FABRE, Consultant en communication

Vous avez parlé des ateliers de voisinage : avez-vous pratiqué la réunion chez les participants ou par exemple avec les habitants qui assureraient la traduction auprès des parents ?

Pour Patrick Norynberg, il s'agit de pratiquer la relation, de sortir des équipements, d'aller hors les murs. Ce sont des choses fondamentales. Nous avons trois équipements de ce type là dont la « Maison pour Tous Jean Jaurès » née des Ateliers

de l'Avenir. Nous travaillons ainsi hors les murs et nous allons vers les gens : dans les cages d'escalier, devant les écoles, les centres commerciaux, etc. là où vont les gens. Y compris le porte à porte pour faire venir certaines personnes dans les ateliers. Il s'agit d'arrêter de « seulement faire venir à ». Mais si on veut travailler collectivement, il faut aussi s'en donner les moyens et ces temps d'ateliers nécessitent de la méthode et du temps pour travailler.

La notion de réseau est importante lorsque l'on s'engage dans une démarche participative : il s'agit de repérer sur le territoire les personnes et forces vives qui y travaillent et y agissent. La première étape consiste à aller voir ces personnes, à expliquer la démarche, à convaincre. C'est une démarche qui se fait très bien dans les « quartiers populaires ». Ensuite, pour inviter les gens à venir aux Ateliers de l'Avenir, nous avons constitué un petit support avec **les mots des gens** et non le vocabulaire de l'institution. Puis, l'effet fait « boule de neige » et c'est comme cela que l'on se retrouve à 30, 40 voir 100 personnes en atelier.

Lors des ateliers, des professionnels étaient présents : des travailleurs sociaux, une assistante sociale, des animateurs, des personnes chargées de l'urbanisme et de l'aménagement, etc. Les habitants présents, dans un quartier populaire, étaient des familles, des personnes déjà engagées (FCPE, Amicale de locataires, etc.) mais aussi des habitants sans engagement particulier qui sont venus car ils ont été invités par le bouche à oreille, la proximité. Par exemple, les travailleurs sociaux qui suivent des personnes de près ont favorisé la venue des personnes dont ils ont connaissance.

Parvenir à faire venir tout le monde dans le temps est aussi un vrai enjeu : comment animer un groupe projet avec les habitants, dans la durée ? Car souvent les projets mettent du temps, cela peut favoriser le découragement. Comme professionnel ou responsable associatif, il s'agit de travailler la bonne gestion du temps. Il s'agit de faire en sorte que ce temps devienne pédagogique : c'est ce qu'on appelle « l'éducation populaire ». Dans ces ateliers, on part des capacités de chacun, pour se doter de capacités plus collectives. Il s'agit bien de former, en travaillant sur différents thèmes, avec l'aide des experts : comprendre les durées de travaux, les financements, les modalités administratives, les temps de permis de construire, etc.

Un projet n'a pas forcément besoin d'exister réellement pour prendre vie, c'est en amont que ça se joue aussi. Pour que le projet de la « Maison pour tous Jean Jaurès » devienne réalité, cela s'est passé pendant 6 ans avec les habitants, en mettant en œuvre des initiatives dans les Locaux Communs Résidentiels, les préaux d'écoles, etc. On a donc fait en sorte que les habitants qui portaient les actions aillent parler de ce qu'il faisait à d'autres, avec des enquêtes participatives en expliquant les projets envisagés pour la Maison pour Tous et questionner les habitants sur ce qu'ils en pensent, s'ils ont d'autres idées. Le fait de questionner fait parler du projet et le fait connaître : cela permet à ceux qui n'ont pas été associés dans la partie atelier, de rejoindre le groupe de travail au fil du temps. Ainsi, apprendre à se connaître facilite la cohésion, la production et la confiance. Ces points sont essentiels pour aller au delà de la méfiance envers les institutions. Sans cela, il y a le risque de rester dans un « entre soi ». Il s'agit donc bien d'ouvrir le groupe sur l'extérieur.

Dans les projets réalisés au Blanc-Mesnil, une place importante est donnée aux associations (plus de 200 sur le territoire communal) sous forme d'aide et de soutien.

Quand il manque des associations comme une association de locataires, on aide à leur formation, à ce que les habitants s'organisent et se fédèrent. Un fond de participation des habitants aide des projets associatifs ou collectifs. La ville fait également en sorte que les associations, les collectifs et les habitants se rencontrent. C'est une synergie à créer à l'échelle du territoire, avec tous les acteurs.

Ainsi, la démocratie c'est la société civile, les élus et les professionnels. Ces trois catégories d'acteurs doivent en permanence se parler et agir ensemble. S'il en manque un, le projet n'est jamais complet.

2.3. DIALOGUE CITOYENS A NANTES, PASCAL BOLO

Pascal Bolo, adjoint au Maire de Nantes en charge des finances, de l'évaluation des politiques publiques et du dialogue citoyen

Accompagné de Sandra Rataud, directrice de la mission Dialogue Citoyen et de Michel Lorant, directeur de la Direction Action Social et Insertion (CCAS).

Pascal Bolo explique la particularité de sa délégation : on trouve dans le cercle des finances, de l'évaluation et du dialogue citoyen, une intersection commune dans laquelle se niche une gouvernance locale qui pourrait être la plus acceptable possible.

2.3.1. Le contexte

L'opération **Dialogue pour Tous** se situe dans un contexte particulier puisque la municipalité de Nantes a la chance d'avoir eu la durée pour elle. En effet, Jean Marc Ayraud en est le maire depuis 20 ans et cela fait autant de temps qu'il s'inscrit dans le mouvement de la démocratie participative. Ainsi, 20 ans d'expériences ont donc déjà été capitalisés. Au début du nouveau mandat actuel, nous avons passé une nouvelle étape dans deux de nos politiques :

- L'actualisation de notre politique d'Action Sociale et d'Insertion avec la volonté de lutter le plus amont possible contre les phénomènes de précarisation et d'exclusion.
- Le Dialogue Citoyen reposant sur la valorisation conjointe de l'expertise d'usage, l'expertise technique et la volonté politique. Le tout dans un objectif du développement de la citoyenneté mais, plus largement, avec la volonté affichée d'une coproduction des politiques publiques.

2.3.2. Les enjeux

Dans ce contexte, la question des « absents du débat » nous est posée comme une exigence immédiate et notre charte du Dialogue Citoyen. Celle-ci réaffirme que « *toutes les instances du dialogue citoyen, qu'elles soient permanentes ou non, doivent valoriser la participation citoyenne de celles et ceux qui se sentent exclus, notamment au regard de leur précarité sociale* ». Pour autant, il n'est pas question de faire de l'injonction à la citoyenneté active et encore moins d'être dans le paradoxe qui voudrait que l'on demande aux exclus d'être plus citoyens que les autres. Il y a des gens très riches, parfaitement exclus du débat public et personne ne leur reproche. Donc, ne

soyons pas plus exigeants en matière de citoyenneté avec des gens qui sont dans des difficultés qui les poussent naturellement plus à vouloir régler leurs problèmes d'abord que de se mêler du débat public. Ceci étant, nous sommes évidemment d'accord : ils ont aussi des choses à dire et doivent être entendus.

2.3.3. La mission

Notre opération « Dialogue Pour Tous » s'est située aux confins de ces deux objectifs avec deux questions :

- Puisque nous estimons que l'expertise d'usage est un élément fondamental de l'élaboration de la mise en œuvre et de l'élaboration des politiques publiques, comment les gens qui sont en situation de précarité sont-ils acteurs des politiques qui sont mises à leur disposition ?
- Comment les exclus peuvent-ils également participer au débat public ?

Sandra Rataud explique que le travail a été mené notamment avec la Direction de l'Action Sociale et d'Insertion (DASI), alors pilote sur le projet questionnant la façon de faire participer les exclus.

Au départ, les élus souhaitaient faire un « conseil de la très grande pauvreté », mais techniquement cela était compliqué. Nous avons alors travaillé avec un atelier citoyen organisé par Suzanne Rosenberg (méthode de la qualification mutuelle) et Fabienne Brugel de la compagnie N.A.J.E. (Théâtre forum). Ces méthodes étaient innovantes pour nous. L'atelier citoyen, travaillé par un comité de pilotage, a été lancé en Mai 2010 et comptait 20 personnes : 10 habitants, 5 associations et 5 professionnels. Les questionnements que se posait la ville ont été transformés en questions pour les ateliers : la ville et les élus se mettaient donc en position de « nous ne savons comment faire » pour que les personnes en situation de précarité viennent. Ce groupe mixte, sans élus, avait pour but de travailler sur des préconisations ensuite livrées à la ville. Pour ce faire, des moyens leur ont été donnés : 5 jours de travail et une animation de qualité. Au bout de ces 5 jours, une rencontre publique, sous forme de séminaire ouvert, a permis de partager les premiers éléments de ce travail avec les associations du champ de la précarité, des collectifs et des habitants. D'autres expériences du domaine ont également été présentées comme le Forum de l'Insertion de Lille et l'Université Populaire des Parents d'Avranches.

De ces deux grandes phases, le travail en atelier et le grand séminaire, est sorti un « avis citoyen », c'est-à-dire 25 préconisations très concrètes à la réponse « comment faire participer les personnes les plus précaires ». La ville s'est engagée à répondre à chacune.

2.3.4. La synthèse du travail réalisé

Michel Lorant explique la manière dont sont encore actuellement travaillées les préconisations. Celles-ci se regroupent sous 6 thèmes : la communication, la colère, la valorisation de la participation, la confiance et égalité entre citoyens et élus, l'animation et l'institution.

Les préconisations sont extrêmement concrètes : en apparence elles peuvent paraître simples, mais elles nécessitent en réalité des réponses de fond.

Pour la communication, la proposition est très concrète : il s'agit de produire tous les messages avec les habitants. Les mots utilisés, le jargon administratif, etc. cela doit nous interpeller sur toute notre production au quotidien : les réponses que nous faisons aux usagers, la manière dont on leur parle. La question de la communication ne doit pas concerner l'unique champ du Dialogue Citoyen mais l'ensemble de l'activité que nous avons au quotidien. Ce thème pose aussi la question de la culture de l'oral : lors des ateliers, les participants ont réfléchi à des manières de communiquer plus simplement et une des propositions était, par exemple, un crieur de rue.

Sur la question de la colère, c'est accepter que les choses qui ne vont pas, soient exprimées. Les politiques et techniciens doivent être en capacité d'entendre, alors qu'on est quand même culturellement habitués à avoir des réunions plutôt consensuelles. Car lorsque l'on se retrouve en réunion avec les habitants qui font des reproches, ce n'est pas agréable, mais il faut l'accepter.

Sur la valorisation de la participation, il s'agit de réfléchir à comment reconnaître l'investissement que peuvent avoir les uns et les autres autour de la vie de la Cité. Les propositions sont par exemple, un crédit d'impôt à la citoyenneté ou s'inspirer du statut des pompiers volontaires et des heures syndicales. Il s'agira d'instruire ces propositions et d'y répondre.

Sur la question de la confiance, on retrouve le triptyque entre dignité, confiance et écoute. C'est une revendication forte.

Sur l'animation, c'est affirmer que ces ateliers et réunions ne s'improvisent pas. Les techniciens et élus doivent être en mesure d'animer de façon claire et simple avec les habitants, sans que ce soit quelque chose que l'on redoute.

Sur l'institution, c'est le chantier attendu sur les changements de posture. Les services sociaux ne sont pas forcément les mieux armés pour traiter de ces questions. On constate un divorce entre les individus et les professionnels sociaux : pourquoi ?

2.3.5. Conclusion

Pascal Bolo confirme cette défiance généralisée des citoyens présents aux ateliers vis-à-vis de l'ensemble des institutions. Ainsi, le travail le plus important a été de dépasser les représentations de chacun. C'est seulement une fois la confiance instaurée que le travail de coproduction a pu débuter. Malgré cela, quand a été remis le mandat au groupe citoyen, les participants ont répondu que tout cela n'était que de la communication.

Il y a ainsi tout **un travail de preuve** à faire. C'est la démarche de la prochaine étape du Dialogue Citoyen : montrer au citoyen qu'on l'écoute, qu'on le prend en compte mais aussi qu'on lui donne des éléments de preuve de l'utilité de ses préconisations dans l'action publique. Ainsi, le travail de l'instruction est essentiel.

Sandra Rataud indique que les réponses ne sont pas encore constituées ; la Ville rencontrera le groupe des 20 fin décembre pour leur expliquer comment la ville a

compris les préconisations, comment elles peuvent ou non être traduites en actions concrètes. Ce travail mobilise huit directions et nécessite un questionnement interne des pratiques autour des préconisations.

Michel Lorant précise que le Dialogue Citoyen est pour la démarche nantaise, partie intégrante de la production de la politique publique. Elle produit déjà des changements concrets, tel que :

- La co-écriture du guide de l'urgence sociale,
- La mise en place d'un groupe témoin expert d'usage dans le cadre de la mise à plat des fonctions d'accueil du public,
- Le suivi d'un groupe d'usagers à bas revenus et/ou au reste à vivre faible dans leurs stratégies et leurs pratiques au quotidien en regard des phénomènes de non recours aux offres de service public (sur 3 ans),
- Les études d'impacts participatives sur les actions nouvelles
- ...

2.4. QUESTIONS ET REMARQUES

Patrick Vidalenc, association Parole du Citoyen

Pourquoi n'ont pas été associées les personnes en situation d'exclusion à l'exposé ? Au sein de l'association, il y a effectivement une rupture constatée entre les travailleurs sociaux et le public, c'est pourquoi l'action mise en place a été d'intervenir dans la formation des futurs travailleurs sociaux pour leur raconter le vécu des personnes qui ont vécu des situations de pauvreté et de précarité.

Gilles-Laurent Rayssac précise que l'AIP2 avait identifié deux personnes qu'il aurait été souhaitable d'associer à l'intervention mais celles-ci n'ont pas pu venir. L'association s'est évidemment posée la question, mais les services de la ville de Nantes et leurs prestataires, Suzanne Rosenberg et Fabienne Brugel, avaient insisté sur le fait que pour rendre justice de cette action, il aurait fallu en effet avoir les trois catégories d'acteurs du projet : les élus, les techniciens, et les « vrais gens ».

Marion Ben-Hammo, Région Poitou-Charentes, demande qui était les 10 participants et comment ont-ils été recrutés.

Yann Fradin, association Espaces, indique que le manque de dialogue et d'échange entre personnes en situation d'exclusion et les personnes intervenant professionnellement auprès de ces personnes constitue une grande question de la fracture sociale qui, aujourd'hui, est d'autant plus importante. Elle est à travailler.

Sur les propositions faites à Nantes, il y a eu beaucoup de propositions d'ordre national : comment assurer le suivi de ces questions ? Très souvent, en effet, on se retrouve avec des préconisations qui ne sont pas du niveau de la ville, comment ne pas alors créer de la frustration ?

Xavier BOLZE, Indiggo, constate que n'a pas encore été évoquée la question de la médiation entre l'institution et les habitants. Dans un certain nombre de cas, l'institution a besoin pour être transparente et afficher son ambition, de faire appel à des médiateurs indépendants. Est-ce que ces questions se sont posées pour la ville de Nantes et ses expériences ?

Eric VANDEWALLE, Forum Permanent de l'Insertion de Lille, relève l'idée évoquée par Pascal Bolo expliquant que ce n'est pas parce que l'on traite d'exclusion qu'il faudrait en demander davantage aux personnes en situation de précarité. Lorsqu'on parle de participation, on oublie parfois qu'il y a des personnes insérées qui ne participent pas à la vie de la Cité.

Sur la question des postures, en quoi ce projet a impacté la pratique des élus à Nantes ? Au Forum de l'Insertion de Lille, le rapport avec les élus est passé par une phase de crédibilité du projet, difficile au début. Cette crédibilité s'est construite au-delà de l'aspect quantitatif : 20 personnes qui savent pourquoi elles sont là, semble plus intéressant qu'un projet avec 300 personnes qui ne savent pas à qui elles s'adressent. Il faut ainsi convaincre que le quantitatif ne fait pas tout.

(La réponse de Pascal Bolo sur la posture des élus est renvoyée à l'ouverture des débats, ci-dessous)

Michel Michaud, *Science politique*, remarque que les sujets abordés sont surtout sur le quotidien des services municipaux. Pourtant, il y a tout un champ qui concerne aussi la participation, qui est la définition de projets d'avenir, notamment en termes d'aménagement. Dans ce champ, il y a souvent des experts des questions : est ce que les questions du devenir de l'espace et de la ville sont abordables avec les méthodes de la Ville de Nantes ?

Sandra Rataud, sur la question du recrutement, explique que celui-ci a été mené sur les conseils de Suzanne Rosenberg et Fabienne Brugel. La méthode de départ n'a pas fonctionné mais il est intéressant de raconter pourquoi.

La ville a choisi de travailler avec des personnes bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas connues des réseaux. Il a été demandé à 10 personnes touchant le RSA d'amener pour chacune dix numéros de téléphone de personnes qu'elles connaissaient. Ensuite, ces personnes ont été contactées et le principe de la mission leur a été présenté. Cela n'a pas fonctionné, car expliquer l'objet de l'appel revenait à leur dire qu'elles étaient invitées parce qu'elles étaient précaires ; ce qui semblait maladroit et pose une question très concrète de la mobilisation des acteurs. C'est pourquoi la ville a finalement fait appel à des réseaux associatifs et d'action collective. Cela paraissait mieux pensé.

Pascal Bolo ajoute que la Ville a choisi de mettre en place un système d'indemnisation d'une valeur de 300€ sous forme de bon d'achat, voyage, etc. La question de la rémunération est en effet très importante.

Sur le suivi des questions hors compétences, **Pascal Bolo**, explique que cette donnée a été intégrée dans la charte du Dialogue Citoyen de Nantes. Ainsi, lorsque des préconisations sont hors compétences locales, la ville explique pourquoi le sujet est

hors compétence et oriente les personnes vers la bonne institution et le bon relais. L'enjeu du suivi est effectivement important, c'est ici le travail des parlementaires.

La médiation entre institution et habitants est traitée à Nantes par un accompagnement extérieur de la démarche. En effet, l'animation d'ateliers comme ceux-ci, est menée par des cabinets privés ; les élus n'intervenant qu'au début et à la fin de la concertation. Par ailleurs, dans le programme municipal est prévue la création d'un médiateur entre les services de la ville, les élus et les habitants.

Effectivement, cette expérience relève du quotidien mais il y a aussi des questions plus prospectives comme le Grand Projet de Ville à Nantes, où la participation des habitants a été très importante, avec un dispositif spécifique. Une réflexion prospective « Nantes 2030 » est aussi lancée. L'enjeu, ici, est de faire en sorte qu'elle soit la plus participative possible et que le débat soit l'affaire de tous les citoyens et non pas seulement, par exemple, du Conseil de Développement.

Michel Lorant revient sur la question de l'action des travailleurs sociaux dans la participation des personnes en situation d'exclusion. La question va au-delà de la formation : en effet, tout travailleur social, individuellement, est prêt à faire ce qu'il faut. C'est donc les missions que les institutions donnent aux travailleurs sociaux qu'il s'agit d'interroger : tant que les logiques quantitatives primeront, comment ces travailleurs sociaux pourront dégager du temps pour aller discuter des projets de la ville, pour participer aux conseils de quartier, etc. ? C'est ainsi le rôle qu'on leur demande qu'il s'agit de changer.

2.5. COLLECTIF K'OSE TOUJOURS, CITOYENS ENSEMBLES ET AUTREMENT

Sylvie Chevalier, de K'Ose Toujours ; Annaïg Abjean de la MRIE et Mireille Grange du collectif Paroles de Femme

2.5.1. Présentation du Collectif K'Ose Toujours

Sylvie Chevalier explique que, pour le collectif, les exclus sont définis comme « les sans l'sous », « les précaires » et les « habitants des quartiers populaires ». Aussi, le réseau K'Ose Toujours vient réinterroger la notion de « sans voix » : ne devrait-on pas plutôt parler de « sans oreilles » ?

Le réseau K'ose Toujours a été créé pour dire **ensemble** nos réalités, nos souffrances, notre ras le bol, notre refus des situations insupportables et injustes auxquelles sont confrontés les citoyens en situation de pauvreté et de précarité, **échanger et parler** de nos combats, de notre résistance, **interpeller** et **construire** des propositions pour que ça change !

Si la participation équivaut à la concertation, en revanche, la co-construction implique un changement de regard. Ici, on entend passer des représentations, des a priori et des stéréotypes à la création d'une réelle relation permettant la co-construction et la codécision.

Le réseau K'ose Toujours considère que, pour que la participation fonctionne et soit utile, il faut que des dynamiques collectives partent d' « en bas ». C'est pourquoi le

réseau veut être réellement pris en compte, et consulté. Etre partie prenante des décisions qui nous concernent, être là où se prennent ces décisions, pour le logement, l'emploi, la formation, l'éducation, la santé... et décider.

Il souhaite aussi faire reconnaître, par la classe politique et les classes dominantes, l'utilité sociale des plus marginalisés, des plus pauvres, notre expertise, notre expérience, notre force collective, notre pouvoir d'agir autrement et de créer d'autres alternatives.

Il souhaite, enfin, instaurer la « politique des 100 » : 100 idées, 100 propositions à faire et servir de levier à la transformation sociale.

Les pratiques actuelles	Les propositions du réseau K'ose Toujours
Des consultations Individuelles	Des consultations collectives
Des dispositifs qui correspondent davantage à classe moyenne	De l'innovation avec les déclassés
Travail avec les associations	Travail avec les groupes ou collectifs d'habitants
Expertise des associations	Expertise collective des groupes ou collectifs d'habitants
Assistanat	Citoyenneté, compétences, expertise et sollicitations
Réunions ponctuelles	Travail sur du long terme à partir d'une expertise collective citoyenne construite
Thèmes techniques : bancs, ampoules, nom des immeubles, crottes de chien ...	Thèmes liés aux faits de société : l'emploi, l'école, l'avenir des jeunes ...
Consultation, Concertation, validation des projets proposés	Co construction : habitants, professionnels, élus
Formation des habitants	Formation des élus par les habitants

2.5.2. Présentation de la MRIE et son travail avec K'ose Toujours

Annaïg Abjean, de la MRIE, constate que plus la participation est inscrite dans les politiques publiques et considérée comme une norme, moins les conditions sont

réunies pour une réelle participation. Pour réaliser ce qui est inscrit dans sa Charte, c'est-à-dire « *une participation pleine et entière des personnes les plus défavorisées au plan économique et social à la vie de notre société* », la MRIE est dans une recherche permanente d'expérimentation.

Elle constate que, souvent, les pratiques consistent en une participation individuelle des situations de précarité ; or on sait que cette participation a ses limites : conseils de quartier limités, lieux de prise de pouvoir de certains habitants sur les autres, lieux d'interaction douloureuse entre élus et personnes en situation de précarité, etc.

Par ailleurs, on sait que les personnes en situation de précarité ont l'habitude de raconter leur vie : en face du travailleur social, de la police, du guichet de l'association caritative, etc. Ce système les amène à développer une manière de présenter leur parcours individuel en cohérence avec l'aide qui est sollicitée.

A partir de ces constats, la MRIE a élaboré divers réflexions et positionnements.

Première élément : Le processus de participation doit d'abord déconstruire cette parole utilitariste pour faire apparaître une parole réflexive et contribuer à l'élaboration d'une pensée collective. L'expérience de la MRIE a montré que ce processus était plus facile à mettre en place via des « **groupes de pairs** ». Ces groupes sont constitués de personnes qui vivent la pauvreté, mais aussi de groupes de pairs élus et des groupes professionnels. Dans ces groupes se construit une pensée réflexive ; c'est seulement dans un deuxième temps que les réflexions sont croisées dans des groupes mixtes.

Deuxième élément : La MRIE n'est pas porte parole. C'est une position difficile à tenir car les institutions nous poussent à tenir ce rôle d'intermédiaire entre elles et les personnes en situation de pauvreté. Il y a une vigilance à ne pas parler pour les personnes en situation d'exclusion, de ne pas relayer leurs témoignages. Ainsi, l'objet de la MRIE n'est pas la parole mais le savoir : il ne suffit pas de multiplier les expériences pour constituer un savoir mais la parole doit être travaillée collectivement par les groupes de pairs pour passer du témoignage au savoir d'expérience et à l'expertise. C'est le travail de K'Ose Toujours.

La MRIE repère deux types d'initiatives porteuses de savoir d'expérience : une expertise qui se construit entre pairs, par exemple entre des personnes qui vivent des situations de pauvreté (c'est le travail de K'Ose Toujours) ; une seconde expertise qui se construit dans la confrontation des points de vue que sont les groupes mixtes. C'est pour permettre cette deuxième expertise et favoriser un réel impact social que la MRIE situe son action.

Troisième élément : le travail de la MRIE est de créer les conditions qui permettent à ces différents savoirs d'entrer en dialogue. Cela implique que ces différents savoirs soient d'abord construits et, donc, qu'ils se passent des choses « en bas ». Il s'agit concrètement de connaître les différentes expertises et de chercher des moyens de les mettre en dialogue sans légitimer l'un plus que l'autre ; des deux côtés. Dans la pratique, la MRIE anime les groupes de pairs professionnels et élus (mais plus difficile) tandis que ce sont des animateurs de démarche collective, tel que K'Ose Toujours, qui animent les groupes d'habitants en situation de pauvreté. Ces collectifs sont

nécessaires car il faut une relation dans la durée, une relation dans le « faire avec » et une relation dans le « vivre avec ».

Le quatrième point : Souvent, dans les postures habituelles, les professionnels et les élus sont faces aux personnes en situation de précarité. Or, l'expérience montre que c'est au niveau des groupes mixtes que l'on passe du « face à face » au « côte à côte ». Cette production de connaissance commune implique des déplacements.

Pour le professionnel ou l'élu, il ne s'agit pas seulement d'être à l'écoute des besoins des personnes dans une logique d'accompagnement mais de faire un pas de côté, par rapport à son institution, pour être en capacité d'interroger, aux côtés des personnes qui vivent les situations de pauvreté, l'action publique dans son ensemble. Les professionnels et les quelques élus avec qui la MRIE travaillent sont satisfaits de ces espaces créés dans lesquels il y a une liberté de parole, dégagée des jeux d'acteurs.

Pour les personnes en situation de précarité, il y a aussi ce pas de côté à faire : il ne s'agit pas seulement de chercher des réponses à ses problèmes particuliers mais d'être en capacité d'interroger, au côté des professionnels et des élus, ce qui fait le bien commun. Le travail de K'Ose toujours est essentiel, puisque ce bien commun se construit dans des démarches collectives.

Annaïg Abjean précise, en réaction aux présentations précédentes, que la première étape de la co-construction est de définir ensemble ce à quoi on participe ; c'est un point fondamental. Pour le travail sur le décrochage scolaire, mené avec le collectif Paroles de Femmes, le travail est parti de définition des parents et non des institutions.

Ainsi, il s'agit à la MRIE de créer des espaces où peuvent se croiser des dynamiques ascendantes et descendantes.

2.6. QUESTIONS ET REMARQUES

Julien Neiertz, collaborateur d'Hamou Bouakkaz, demande quels sont les freins des élus à participer ? Et y'en a-t-il eu avec d'autres acteurs du processus ?

Michel Michaud s'interroge sur l'échelle d'intervention. Les exemples donnés précédemment étaient à une échelle locale. La MRIE, elle, a une dimension régionale, ainsi vise-t-on la même efficacité dans les processus et comment le régional s'articule avec le local ? Par exemple, qu'est ce qu'un « sans voix » au niveau régional ? Aussi, l'expérience de la MRIE n'est elle pas l'équivalent des commissions pour le débat public en aménagement : vous posez en effet la question de la médiation comme intérêt pour la condition d'une meilleure efficacité.

Gwennaelle D'Aboville, Ville ouverte, revient sur le fait que les groupes de pairs des personnes vivant des situations de précarité soient animés par K'Ose Toujours plutôt que par la MRIE. Qu'est ce qui fait qu'ils soient plus à même d'animer ces groupes ?

Sylvie Chevalier revient sur la création de K'Ose Toujours. Le collectif est né du projet de démocratie participative, initié par la région Rhône Alpes, dont le vice président, motivé dans le domaine, a notamment lancé les « Journées mondiales de la démocratie participative » sur le thème : « Pauvreté et précarité: quelle démocratie

pour quelles transformations ? ». Il a, à ce moment, sollicité la MRIE pour l'organisation de ces trois journées mondiales, en invitant des acteurs du pays traitant de la démocratie participative. La MRIE s'est alors tournée vers les associations et les collectifs avec lesquels elle travaillait déjà et qui avait un réseau.

Ces petites associations se sont demandé ce qu'elles allaient faire dans ce rassemblement si grand : 3 jours, 1500 invités, des ministres présents ; le pouvoir qu'elles auraient et si elles ne risquaient pas d'être noyées dans ce monde. Plutôt que venir à ce rassemblement avec chacune leur propre projet, elles ont choisi de se regrouper afin d'avoir une portée plus forte. C'est à ce moment qu'est né le réseau K'Ose Toujours, constitué d'une quinzaine de groupes dans le but de participer.

Annaïg Abjean ajoute qu'à la suite de cette rencontre mondiale, une sollicitation pour une rencontre régionale a été mise en place. Cela a permis au réseau K'Ose Toujours de consolider son existence et de devenir coorganisateur. Ainsi, ces petits collectifs, alors non structurés en association instituées, ont co-organisé la journée avec le Conseil Région et la MRIE. D'emblée, dans l'organisation, il y avait le triptyque dont on parle jusque là.

Par rapport à l'échelle régionale, selon son expérience, il n'y a pas de différence fondamentale selon l'échelon auquel on se positionne : à partir du moment où l'on n'est plus dans une recherche de solution par rapport à son domaine de compétence et à partir du moment où on travaille sur des questions qui font société, l'échelon n'est pas essentiel. Au niveau de la dynamique régionale, nous avons travaillé avec des groupes de pairs élus de tous les échelons : municipaux, départements, agglomérations, etc. C'est le fait d'être élu qui compte.

Aussi, le fait d'aller au-delà des domaines de compétence et de développer ce sur quoi on participe, crée des partenariats qui n'existeraient pas si on s'en tenait aux compétences.

Michel Michaud indique que cette explication est fondamentale car nous sommes en effet dans un pays décentralisé où la réforme n'est pas terminée : on assimile domaine de compétence et instance de décision. A partir du moment où la problématique est changée, le local et le régional n'ont plus rien à faire.

Annaïg Abjean revient sur la question des freins politiques. Avec les professionnels, il y a plus de facilités à créer des groupes de pairs car ceux-ci sont en recherche d'espaces de réflexion collective. De fait, nous comblons un manque et cela se précipite. Avec les élus, nous ne sommes pas dans cette logique : il n'y a pas cette conscience du manque. Le « pas de côté » à réaliser, pour les élus, est encore plus difficile car ils sont élus d'une démocratie représentative et en tirent leur légitimité. Or, les professionnels tirent leur légitimité de leurs compétences.

Que devient la légitimité de l'élu, s'il n'est plus dans un cadre de représentation ? Est ce que celle-ci existe encore ? Comment ? Ce sont ces questions qui font qu'il est plus difficile, jusqu'à présent, de mobiliser les élus.

L'exception de la démarche avec la Région, c'est la manière dont l'élu en charge de la démocratie participative s'est positionné au départ et la manière dont il a sollicité l'intervention de la MRE et de K'Ose Toujours.

Sylvie Chevalier revient sur la question du frein des participants en situation de précarité. Le frein est ici la question du statut et de la légitimité. Par exemple, une personne bénéficiaire du RMI, suivie par un dispositif d'insertion professionnel, n'est pas reconnue pour ses implications dans un collectif comme K'Ose Toujours. Si la recherche de travail est perçue comme la seule action légitime, la place accordée à l'implication et à la formation dans la participation, elle, n'est pas prise en compte.

Annaïg Abjean ajoute que ce qu'il y a d'intéressant, c'est que la MRE est engagée dans des réflexions avec des collectifs depuis 10 à 15 ans. Ces gens ont développé collectivement des compétences et une expertise. Ainsi, le positionnement du tiers de la MRE serait à repenser au regard du positionnement du tiers, aujourd'hui, de ces collectifs, car il y a maintenant un tel niveau d'expertise que les relations évoluent.

Annaïg Abjean revient sur la question des compétences dans l'animation de la participation. Le point de vue de la MRE, face au fantasme des habitants en situation de précarité autoproclamés, est d'essayer de casser ce fantasme. C'est-à-dire que comme tout groupe, il faut une dynamique qui se mette en place et qui nécessite une animation. Nous portons ce message, car les conditions nécessaires à cette animation sont de moins en moins présentes.

Au niveau des compétences en démarche collective, nous travaillons avec des petites associations ou des habitants hors associations. Mais il est nécessaire d'avoir quelqu'un qui soit du côté des habitants et seulement de ce côté. Ainsi, la force des collectifs Paroles de Femmes et K'Ose Toujours, ce sont des gens qui travaillent avec des groupes durant plusieurs années et qui produisent une pensée puissante en étant du côté des habitants et seulement de leur côté.

Mireille Grange, collectif Paroles de Femmes, ajoute que ce qui est le socle de toute cette démarche, c'est l'éducation populaire. Il faut qu'il y ait du souffle en bas, qui soit porté par des personnes qui agissent et portent des démarches. Or, lorsque nous intervenons dans les formations, on voit qu'il n'y plus de place pour la formation sur les dynamiques collectives. Il y a certes un grand travail sur le cadrage individuel : comprendre les gens, les accompagner, mais il y a un réel manque dans le portage collectif. Le collectif, c'est pourtant montrer que l'on peut penser autrement ; ce n'est pas seulement de l'activité et de la consommation.

Nous nous sommes beaucoup appuyés sur Paolo Freret qui dit « On s'éduque ensemble, à travers le monde » : nous avançons, ensemble, collectivement avec nos différences. Les *Universités Populaires de Parents* constituent notre expérience la plus aboutie : nous avons fait entendre le point de vue de parents qui ne sont pas dans les fédérations de parents, ni organisés, mais qui ont une parole et une analyse sur les problématiques scolaires. Se passer de ces réflexions, est un manque.

3. LE DEBAT

En quoi le projet du Dialogue Citoyen a-t-il impacté la pratique des élus à Nantes ? Le vrai juge de paix n'est-il pas le changement dans l'organisation et le fonctionnement de la collectivité ?

Pascal Bolo introduit les débats en revenant sur ces deux questions qui lui étaient posées.

Il y a beaucoup d'élus qui ont peur des habitants : il est difficile pour un élu, que ce soit d'un point de vue personnel, de compétence, de formation, de savoir gérer la participation. Il y a également des cultures politiques différentes : la culture républicaine à tendance à positionner l'élu comme le seul légitime à « dire l'intérêt général ». Dans ce schéma, la population doit accepter ou s'en remettre aux prochaines élections. C'est caricaturé mais ces cultures existent. A gauche, il y a une culture plus autogestionnaire et plus participative : il y a alors ici un réel enjeu de formation.

Il y a aussi des élus qui remarquent le manque d'espaces collectifs et de temps pour se retrouver entre eux. Cela rejoint la réflexion précédente sur la décentralisation : on vit dans un système tellement normé, avec des répartitions de compétences entre et au sein de la collectivité, etc. Or la question de la transversalité devient cruciale avec la mise en place de la participation. Cependant, lorsque nous avons construit notre charte du Dialogue Citoyen, nous avons commencé par faire travailler la société civile seule sur le thème « 20 ans de Dialogue Citoyen à Nantes : qu'en pensez-vous ? Quel bilan ? Quelles perspectives pour l'avenir ? » ; puis les services, et enfin les élus, sur ces mêmes questions. Lors de la mise en commun des réflexions des 3 groupes d'acteurs, le moment était fort et il s'est créé une réelle co-construction à partir des représentations croisées.

Il y a aussi beaucoup d'échanges entre collectivités, entre élus en charge de la participation, sur les pratiques et sur les expérimentations afin de créer et de diffuser cette culture de la participation chez les élus pour qui ce n'est pas toujours naturel.

LA PRESENCE DES EXCLUS

Mahmoud Elmi, association Parole du Citoyen, se demande en quoi une participation citoyenne, sans la participation des personnes concernées, est légitime ? La place de la personne en précarité, dans l'association AIP2, où est-elle ?

Gilles-Laurent Rayssac explique que l'AIP2 est une association de praticiens de la participation, dans laquelle il n'y a pas de personnes en situation de précarité. Ce séminaire est également composé de professionnels qui ont des difficultés à mobiliser des exclus et de personnes qui ont vécu cette précarité. Les identifier comme tel serait malvenu.

LA METHODE : COMMENT FAIRE COEXISTER REFLEXIONS ASCENDANTES ET DESCENDANTES ?

Céline Tergau revient sur la question de la mobilisation de tous et la nécessité de parler de méthode. A Strasbourg, il y a par exemple des ateliers « espaces partagés », avec l'idée de rendez-vous « en bas d'immeuble » afin de discuter du devenir de ce lieu, de ce qui s'y passe, de son avenir, etc. C'est une méthode qui permet d'avoir toutes les composantes d'un quartier : les jeunes, les femmes, ... autour d'un sujet concret.

Patrick Norynberg, Le Blanc- Mesnil, indique que beaucoup d'éléments de méthode ont été évoqués lors de différentes interventions. Mais de façon générale, il est vrai qu'en France, nous sommes assez peu présents sur le domaine des méthodes que nous allons principalement chercher dans d'autres pays. La France s'est construite comme Institution, comme Etat aux décisions descendantes et à l'administration cloisonnée. Ainsi, à partir du moment où on part du terrain, nous sommes déstabilisés. Dans ce cadre, la formation est indispensable vers les trois catégories d'acteurs : les élus et la nécessaire transversalité, les professionnels et le changement des pratiques, les habitants et l'appropriation collective des projets et du vivre ensemble au-delà des problèmes individuels.

Sur la question du changement institutionnel, effectivement, il y a la recherche, au Blanc Mesnil, de changer les pratiques : travailler sur l'information et la communication, travailler avec les habitants, comme fondement pour la participation effective. Dans le cadre de l'ANRU et la rénovation urbaine, la ville a réussi à intégrer dans le comité de pilotage, des habitants. Mais cela a été difficile à faire admettre. Les habitants sont aussi signataires de la Charte de relogement et ont travaillé à sa co-élaboration.

Eric Fabre, consultant, travaille sur un Conseil de Développement dans un département du sud Francilien. Dans ce conseil, représenté par des entreprises, des syndicats et des représentants d'association, a émergé la notion, maintenant inclut dans l'OIN, de ville productive/ville solidaire, c'est-à-dire le maillage entre une ville productive et une ville solidaire.

Cela rejoint la question de la volonté. Pour beaucoup, il y a quelques part, au niveau du pilotage, une envie, une volonté, d'une institution, d'élus, de personnes qui veulent se rencontrer et co-construire avec des façons diverses. La Vallée Scientifique de la Bièvre s'est par exemple construite complètement par en bas mais nous n'en entendons pas parler. Ainsi, des acteurs tels que les chefs d'entreprise, les responsables syndicaux ont des difficultés à se mobiliser sur les questions de leurs territoires : pourquoi et comment ? C'est un vrai sujet à traiter.

Xavier Bolze, Indiggo, a organisé le débat public sur Grenoble Sisteron « autoroute ou pas d'autoroute ? ». La personne qui avait mis en difficulté tous les experts du ministère de l'équipement présents, était un jeune agriculteur, gardien de mouton, qui avait posé une question simple : « vous prévoyez beaucoup de voitures dans 20 ans, avez-vous intégré la possibilité que nous ne circulions plus en voiture peut être dans 20 ans ? ». Les experts ont répondu que les logiciels ne prévoyaient qu'une progression continue des voitures sans prévision de systèmes alternatifs. C'est ainsi rassurant que quelqu'un, qui n'avait pas le niveau d'expertise, ait eu cette capacité à intervenir dans une réunion.

Aujourd'hui, nous sommes dans un système de concertation où on attend des arguments et non pas des pétitions ou des protestations seules. Ainsi, il faut pouvoir développer l'argumentaire. D'un point de vue de la méthode, il s'agit de pointer le fait que, selon la façon dont on organise une participation, on a à faire à de la communication ou de la concertation. La participation intègre la capacité à se parler, cela sous-entend la mise en place de petites salles sans tribunes : la méthode est indispensable sinon nous restons dans un système classique où les gens ne peuvent participer et cela est une façon d'exclure. Les gens doivent pouvoir se parler.

Daniel Maciel, Forum Permanent de l'Insertion de Lille explique que depuis 2003, le forum organise des événements composés de 300 à 400 personnes avec la volonté que la moitié soit en situation de précarité. Les thèmes à débattre sont d'abord choisis collectivement, puis un groupe de travail régulier, en plénière, se constitue, dans lequel les difficultés de chacun sont prises en compte : il est en effet important qu'il y ait un espace où tous puissent exprimer leurs douleurs et humiliations vécues.

Il s'agit également de travailler à ce que tout le monde soit au même niveau d'information ; puisque le forum travaille avec des personnes touchées par le RSA, il arrive que des réunions spécifiques soient mises en place avec des experts afin de former les participants. Enfin, il s'agit d'arriver à du projet collectif.

Ces trois éléments (définition des thèmes, formation, construction du projet) doivent en permanence être présents afin d'accueillir les nouveaux arrivants. Il faut des moyens collectifs pour générer les démarches ascendantes : qu'il y ait des espaces de réflexion, par exemple sur les médias, le développement durable, etc. et pas seulement sur des projets concrets. En juin prochain, par exemple, aura lieu un débat autour de l'accompagnement : pourquoi le patron qui a deux secrétaires et un coach est considéré comme plus autonome que la personne en situation de précarité qui a une assistante sociale comme accompagnement ?

Le forum est en lien direct avec le Conseil Régional : si au début le forum n'était perçu que comme un lieu désorganisé, aujourd'hui, le Conseil Régional a la volonté de transformer le CDI (Conseil Départemental d'Insertion) en Forum Permanent de l'Insertion en disant qu'on ne peut plus construire des politiques publiques sans que les personnes concernées soient présentes.

Gilles Laurent Rayssac indique que la capacité à générer des mouvements ascendants est peut-être à compléter par la capacité à repérer ces mouvements ascendants et à avoir des stratégies d'opportunité. En tant que représentant des institutions, il s'agit de repérer les initiatives « prises par en bas » pour les réintégrer dans les projets de la ville ou du territoire. Cette capacité à repérer nécessite un décroisement et un regard particulier sur les intermédiaires, qui travaillent avec les exclus.

LE ROLE DES ACTEURS SOCIAUX DANS LES PROCESSUS DE CONCERTATION

Yann Fradin, présente l'association **ESPACES**. Composée de 120 salariés en insertion et une centaine de personnes en accompagnement, l'association fait du chantier d'insertion en écologie urbaine. Par le travail sur l'écologie, l'association est

impactée par les questions de concertation puisque depuis une trentaine d'année, c'est la question de l'environnement qui a impacté la question de la participation. Nous sommes nés autour de la requalification des terrains Renaud à Boulogne-Billancourt et avons ainsi une tradition de participer aux politiques d'aménagement.

Très vite nous nous sommes demandé comment associer les salariés en insertion à ces questions de politiques publiques. Par exemple, en ce moment, nous travaillons sur l'aménagement de l'île Seguin et le réaménagement du PLU et les voies sur Berge de la ville de Paris en débat actuellement. Nous participons aussi à des politiques plus larges, telles que les questions d'eau et l'entretien des berges de Seine.

Lors de la consultation nationale sur l'eau et les trois concertations nationales mises en place (2005, 2008, 2014). Celle de 2005 n'a pas fonctionné : des centaines de milliers de questionnaires et des spots à la télévision n'ont pas suffi puisque cela n'a donné qu'une dizaine de milliers de contributions. En 2008 s'est alors posée la question d'aller davantage sur le terrain, cela rentrant dans le cadre des conditions de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. C'est-à-dire que des citoyens peuvent attaquer la moindre position prises dès lors qu'il n'y a pas eu de concertation efficace et réelle. On comprend que l'enjeu est un sujet important : si on construit des choses sans sensibiliser les citoyens, sans les associer à cette politique, on continue à gaspiller de l'eau et augmenter les factures.

Pour ce qui concerne les salariés en insertion, on n'utilise pas encore assez la concertation dans des lieux tels que le travail. Nous essayons, avec l'association d'agir à l'intérieur de la structure qui elle-même est impactée. Il y a ainsi l'enjeu d'utiliser ce que prévoit la société.

Il y a également la question de la participation des acteurs sociaux sur les politiques d'aménagement. Par exemple, c'est dans le SCOT que se décide la création de logements sociaux ou encore d'aire d'accueil de gens du voyage ; or, dans ces commissions, les personnes associées ne sont que les associations agréées au titre de la protection de l'environnement : si on caricature on peut dire que ce sont les personnes qui ne veulent pas que l'on construise qui vont être associées obligatoirement à la définition du PLU (des associations d'écologie et des associations NIMBY anti HLM). Pourtant, la loi, aujourd'hui, permet aux habitants et aux institutions sociales d'intervenir ; mais ils ne sont pas présents dans les enquêtes publiques et ne produisent pas de contribution.

Les premiers à s'en plaindre sont les élus puisqu'à la fin de l'enquête publique, ils ont 800 questions/réponses de défenseurs écologistes ou locaux mais aucune intervention des acteurs sociaux. Il y a donc des lieux institutionnels, aujourd'hui, qui ne sont pas occupés. Il s'agirait de revendiquer qu'un certain nombre d'institutions sociales soient des personnes associées au niveau du PLU et soient obligatoirement consultées. Un autre exemple est un document prévu par la loi depuis au moins une dizaine d'années, qui est l'obligation pour les CCAS de faire l'évaluation des besoins sociaux. Or moins d'un tiers le font. Ici encore, il y a un outil qui n'est pas utilisé.

Ainsi, militons pour que ces outils prévus par les lois soient utilisés plutôt qu'accumuler toutes sortes d'actions innovantes.

LA MOBILISATION DES BENEFICIAIRES DU RSA

Julie Sacca, Agence Nouvelle des Solidarités Actives, est une association qui intervient sur la mise en place de programmes et projets qui luttent contre l'exclusion : la santé, l'emploi, la mobilité, etc.

Le RSA est un thème sur lequel nous travaillons depuis 3 ans, notamment dans le cadre des expérimentations. L'intérêt de cibler les réflexions sur le RSA, est d'accompagner la loi qui affirme la participation des personnes concernées à la définition, à la conduite et à l'évaluation des politiques d'insertion et oblige les Conseils Généraux à organiser la représentation de ces personnes dans les équipes pluridisciplinaires. L'ANSA a ainsi à la fois un rôle d'accompagnement des territoires sur la mise en place du RSA et l'organisation d'un dispositif de participation sous forme de groupes témoins, de groupes ressources, de mise au point d'un système de « recrutement » d'usagers dans les équipes pluridisciplinaires.

Une expérience au niveau national, en partenariat avec le Comité National d'Évaluation (CNE) du RSA, créé dans la loi, est chargée de lancer les grandes enquêtes d'évaluation du dispositif. Cette expérience est intéressante car elle montre comment, à partir d'un principe affirmé dans la loi, nous allons essayer de travailler avec des administrations qui n'ont pas l'habitude de se positionner à l'écoute de la parole des personnes ou qui n'en voient même pas l'utilité. Notre démarche avec le CNE a été de constituer et d'animer des groupes de bénéficiaires de RSA sur trois territoires dans le but d'alimenter les réflexions du CNE avec ces témoignages et les problématiques concrètes rencontrées par ces bénéficiaires.

La mobilisation des bénéficiaires s'est faite une fois le projet bien cadré. Nous nous appuyons beaucoup sur les professionnels, les plus proches des bénéficiaires du RSA : associations, accompagnateurs,... L'important est d'organiser une réflexion collective avec tous ces référents et non pas seulement transmettre un mail, un tract ou une affiche vers les travailleurs sociaux. Cette réflexion collective a permis de soulever des questions fondamentales : qui faire venir pour que ce soit représentatif mais sans exclure ? Comment se donner du temps pour mobiliser les personnes ? Ce travail de coordination demande beaucoup de temps : il s'agissait par exemple de mener des conversations téléphoniques avec des bénéficiaires du RSA qui voulaient en savoir davantage sur la démarche et comprendre les motivations.

Les autres points importants sont plus pratiques : assurer un défraiement (transport, garde d'enfant, etc.) et la rémunération est encouragement de la participation dans le temps (CDD à temps partiel), mais ne doit pas être mis en avant dans un premier temps auprès du bénéficiaire.

Les éléments qui facilitent la dynamique dans le temps vont être la prise en compte dans les réunions des situations individuelles et fragiles des personnes et la façon dont on va intégrer dans l'animation, dans le choix des sujets, dans les moments informels, un temps et une écoute pour faire en sorte que la personne trouve un minimum d'information dont elle a besoin pour trouver une solution concrète à son problème urgent. Ces temps informels et la convivialité (pause, café, etc.) sont propices pour permettre aux personnes les plus timides de s'approcher des animateurs, de créer une

relation personnelle avec les autres et de peu à peu, se sentir plus à l'aise pour prendre la parole.

Sur le territoire, il s'agit de penser à créer du lien entre les acteurs de la participation. Par exemple, un groupe a été créé pour contribuer aux réflexions du CNE du RSA en lien avec le conseil régional, les structures d'accompagnement, la MRIE, etc. Mais nous n'avons pas encore trouvé une manière créative et concrète de trouver une bonne synergie entre tout ce qui a déjà été fait à K'Ose Toujours et notre initiative à l'ANSA. C'est une question de temps : quand on veut faire vite, on exclut les plus exclus, or comment créer un lien entre nous tous sur les territoires pour travailler ensemble à l'amélioration de la participation ?

Annaïg Abjean constate une réelle ouverture en termes de participation descendante. Pour arriver à croiser ces ouvertures réelles et des réflexions ascendantes, on est exactement au cœur du sujet. A un certain moment il faut en effet aller au delà des équipes pluridisciplinaires et questionner le travail, l'insertion, etc. Si on est sur des questions de réflexion, l'ascendant et le descendant vont se croiser, mais si on reste sur des participations aux équipes pluridisciplinaires, ils ne se croiseront pas. Un des enjeux avec les départements, c'est d'aller au bout de ce que la loi propose. Mais ceux-ci ont déjà tellement de difficultés à mettre en place les équipes pluridisciplinaires que la marche au dessus est difficile monter. Il y a ici un enjeu de croisement intéressant à mettre en place.

Julie Sacca précise que le RSA est une porte d'entrée pour effectivement parler d'accompagnement, d'emploi, de garde d'enfant, etc. Le travail avec le département pour identifier des représentants dans les équipes pluridisciplinaires, c'était une dynamique plus large avec des groupes ressources dans lesquels était discutée la politique d'insertion de manière générale.

Eric Vandewalle, forum de l'insertion de Lille, ajoute qu'il y a une différence entre une institutionnalisation et une instauration de mouvement. Le forum est confronté à cette même question : nous voulons que la désignation des personnes qui souhaitent participer n'impacte pas le forum. Il s'agit de s'assurer que la participation ne puisse conférer aux personnes un statut à travers cette fonction. Sinon, la porte d'entrée à la participation devient l'institution.

Véronique Solano, responsable prévention santé à Bagneux, souhaite intervenir sur la thématique de la santé. Le service intervient sur le dispositif des « Ateliers Santé Ville », volet santé des Contrats Urbains de Cohésion Sociales, qui pourrait paraître une opportunité énorme pour promouvoir la santé, notamment de la population la plus pauvre. Mais nous avons une grande difficulté, qui est de faire coexister une démarche purement descendante, puisque c'est un dispositif étatique avec des financements et des thématiques spécifiques, et une démarche ascendante dans une action de santé communautaire. Il y a en effet la difficulté de mettre les gens côte à côte, c'est-à-dire que nous sommes perçus comme des professionnels avec un savoir d'expert : c'est ce qui nous est renvoyé.

4. SYNTHÈSE ET CLOTURE DES DEBATS

Gilles-Laurent Rayssac indique qu'en effet, lorsqu'on parle de participation, il y a une dimension politique très forte mais on voit aussi, au vu des échanges de ce séminaire, que cette dimension politique prend l'allure d'un projet politique. On va au-delà du « faire parce que c'est bien » pour aller vers le « faire pour que ça change en mieux ». Il est proposé, ici, une synthèse des discussions et les points perçus comme principaux :

La volonté politique et le changement de posture, sans cela en effet, il n'y a rien. On ne peut sans doute pas avoir de changement de posture sans volonté politique mais malheureusement on peut avoir de la volonté politique qui ne correspondrait pas à un changement de posture.

Développer la culture de l'oral, ce qui est un réel changement de posture pour nous en tant que professionnels. Et utiliser les mots des gens, ce qui conduit à renverser le point de vue et à voir plus loin.

La coproduction, co-élaboration et la production de connaissances. Les dispositifs de participation, si ils ne sont pas faits pour produire de la connaissance partagée, à quoi servent-ils ?

Hybridation des acteurs et confrontation des points de vue : un mélange de points de vue dans le but d'amener les gens à un niveau stratégique de discussion. C'est seulement à ce niveau que le triptyque élu, technicien, habitant peut se parler et s'entendre.

La confiance : de même que l'on a besoin de preuves d'amour dans la vie, les preuves de confiance sont nécessaires dans les processus de participation qui ne sont pas forcément de grandes déclarations mais qui sont des choses sûres, vérifiables et que l'on peut retrouver à toutes les étapes.

Les méthodes d'organisation et d'animation : la distinction entre les deux est fondamentale. On ne peut pas avoir une bonne animation d'un processus de participation si on n'a pas une bonne méthode d'organisation. L'un et l'autre ne se confondent pas. Il est ainsi nécessaire de diffuser de l'information, pas seulement vers ceux que l'on souhaite voir participer, mais avant tout en direction de ceux qui demandent aux autres de participer, d'où le besoin de formation.

Le travail interservices : c'est tout à fait important pour faire fonctionner le processus

Des processus et non des réunions ponctuelles : on ne participe pas et on ne se concerta pas « ponctuellement ». Les processus peuvent prendre du temps mais sont nécessaires.

Définir ensemble ce à quoi on participe : quand on invite des gens à venir quelque part, encore faut-il qu'ils sachent pourquoi ils viennent.

L'identité et la dénomination : Faut-il chercher à nommer, notamment ceux que l'on souhaite faire venir et qui n'y sont pas spontanément ? Jusqu'où faut-il les différencier

sans les emprisonner dans un statut ? Il y a ici une vraie difficulté. Si l'on parle de la participation de « tous », dans le même sens, on peut faire semblant d'oublier que dans « tous », tout le monde n'est pas pareil. Cette difficulté trouve sans doute des solutions dans les expériences d'aujourd'hui et dans la rencontre des démarches descendantes et ascendantes qui se correspondent, rencontres que l'on doit sans doute assurer en tant que professionnels.

Gilles Laurent Rayssac remercie tous les participants pour leur présence et leurs échanges.

Hamou Bouakkaz conclut cette séance par une question : avez-vous remarqué le plaisir qu'ont les gens exclus à parler d'inclusion en restant entre eux ? Dans les réunions d'aveugles auxquelles je participe, les aveugles aiment dire que les voyants ne les aiment pas. Il y a une sorte de confort à rester dans l'entre-soi, soit en tant que professionnels, soit en tant qu'exclus. Il ne faudrait pas tomber dans une sorte de volontarisme qui consisterait à se flageller en se disant que si les personnes ne participent pas, c'est nécessairement parce que la méthode et les règlements ne sont pas bons. Plusieurs y ont fait l'allusion : la participation relève du volontariat.

On ne peut pas conclure sur les discussions de ce matin, mais on peut se donner des rendez-vous : l'Université Populaire de la Citoyenneté Active ; les débats de l'AIP2, ...

Il s'agit d'user de ces instances pour nous permettre de nous alimenter sur quelque chose qui est en dynamique. La participation dans 6 mois aura évolué par rapport à aujourd'hui : par exemple, viendront s'ajouter l'utilisation des nouvelles technologies, des solutions face à la barrière de la langue, etc.

Il faut aussi parler d'optimisme : dans mon cas, l'élection à la Mairie de Paris n'allait pas de soi, l'exclusion existe aussi dans la démocratie participative. En tant qu'aveugle et arabe, mes chances n'étaient pas grandes. Cette élection a créé en cascade, un certain nombre de réformes pour pouvoir garantir ma place égale dans le débat démocratique. On n'y est pas encore, mais du moment qu'il y a un peu d'hybridation des publics, il y a une logique de bonnes pratiques qui se met en place. On a accéléré la dématérialisation des séances du Conseil de Paris, on a créé des conditions pour que le vote électronique soit accessible, etc.

Ce n'est donc pas tellement un problème de masse, mais un problème de flux. Dès lors que des bonnes pratiques commencent à se diversifier, on avance dans le bon sens, sachant qu'au final, c'est le citoyen qui décide ou non de s'inclure. On a à faire à des dynamiques sociétales qui sont des lames de fond avec lesquelles on doit composer pour faire une société plurielle qui tienne compte de chacun.